

### Compte-rendu de réunion

CR N° 2403

du 04/01/2025

Objet : Constitution bureau et commission

Date de la réunion : 19/12/2024

Heure de début : 20H05

Lieu : Réunion Teams

Participants :

BECU Nathalie	✓	GAC Muriel	✓	LACREUSE Isabelle	✓	TEMPLERAUD Hervé	✓
BRANGIER Bernard	✓	GROSEIL Thierry	✓	MIGNE Catherine	✓	VANHAMME Cyril	✓
CARLIN Laurent	✓	GUILLAUME Annie	✓	PONSODA Stéphane	✓	VENTROUX Virginie	✓
COCHET Dominique	✓	HALNA Denis	✓	SALIOU Dominique	✓		
DENIS Nicolas	✓	HERCELIN Bernard	✓	TEMPLERAUD Sandrine	✓		

#### 1. Information sur les subventions :

Dernière info réunion du CROS : diminution des subvention ou suppression complète au niveau du pôle espoir.

- Le CR ne pourra pas absorber l'augmentation de tarif consécutif à cette suppression de subvention.
- A voir comment pallier aux tarifs pour les parents. Plus de financement pour le haut niveau.
- Plus de subventions pour les grands évènements non plus.

Catherine et Marina vont prendre RDV avec le conseil général pour avoir confirmation. Selon le retour du conseil régional, il faudra envisager l'augmentation des participations.

#### 2. Vie du Comité Régionale :

Nous avons reçu le PV de l'AG reçue de la part de Chantal (37 pages).

Benoit Ravier nous a dit que l'on pouvait résumer pour le diffuser au niveau des instances.

La mise en cause par Chantal du problème avec une personne de la région peut être enlevée car cela rentre dans le cadre de la vie privé.

#### 3. Trésorerie :

Nous n'avons toujours pas récupéré les comptes du Crédit Agricole, il manque toujours un document.

##### ○ Frais kilométriques :

Le tarif de remboursement des frais kilométriques est fixé à 0.35 € du kilomètre

Pour les impôts, un CERFA sera rédigé par le CR. Une déclaration doit être complétée avec un résumé de tous les kilomètres (dates et raison des réunions).

Penser à envoyer les demandes à la Région pour le début d'année.

#### 4. Ressources humaines :

##### ○ Contrat Olivier :

Nous sommes dans l'illégalité car Olivier est au forfait jour (avenant signé début janvier) et il a effectué 35 jours supplémentaires. Il est de notre devoir de contrôler son planning et de répartir les 215 jours travaillés. Son contrat stipule qu'il ne peut que récupérer les jours et pas se faire payer. Un échange avec Olivier et le bureau va être planifié.

Olivier a demandé une augmentation lors de son entretien annuel. Compte tenu des comptes du CR cette augmentation n'est pas envisageable.

##### ○ Pour Anaëlle :

En fin de contrat d'apprentissage le CR devrait toucher 21300 €. Un rendez-vous avec l'AFDA est planifié le 14 janvier afin d'éclaircir ce point. Annie accompagnera Catherine.

### 5. Les commissions :

Le bureau demande à chaque responsable de commission d'établir un budget prévisionnel de fonctionnement pour la saison, intégrant les frais de déplacements. Le retour pour ces budgets est fixé pour le Codir du mois de février.

Attention à tenir compte de la diminution des subventions.

#### ○ Commission arbitrage :

Stéphane a travaillé avec Dominique pour les gestes de premiers secours (gestes qui sauvent). Les jeunes le font à l'école.

Recensement des arbitres sur la région pour avoir un état des lieux de ceux déjà formés.

Pour les arbitres en formation, ils devront avoir fait la formation avant de pouvoir passer l'examen.

Pour l'instant, il n'y a pas d'obligation pour les entraîneurs. Le comité peut proposer cette formation (à voir).

Le CD72 a 2 dates déjà programmées avec les pompiers de la Sarthe.

Pour les personnes qui ont déjà fait leur formation, il faut juste un document comme preuve de la formation par l'employeur.

Diffusion de l'information vers les différents CD, aussi bien ceux présents au CR et les 2 départements qui sont actuellement sans bureau de CD.

Ajouter la formation gestes qui sauvent lors de la formation entraîneur = programme chargé, il est difficile d'ajouter des heures. Proposer aux personnes actuellement en formation pour connaître leur ressenti. Voir pour la saison 2025/2026.

Voir un partenariat avec la croix rouge ou la protection civile. (Thierry se renseigne)

#### ○ Commission jeune :

Thierry prend contact avec Anaëlle

#### ○ Commission para :

Catherine travaille avec Sandrine et Dominique Cochet pour passer le relais.

- Mise en place des entraînements spécifiques (pas de prérequis)

- Date :

- Le 25/01/2025 à La Ferté Bernard et au CREPS à Nantes
- Le 17/05/2025 au CREPS à Nantes
- Le 21/06 et 22/06 stage de 2 jours au CREPS à Nantes

#### ○ Commission labellisation :

Bernard Brangier intègre la commission pour suppléer Bernard Hercelin

- Commission sportive :
  - Championnats régionaux  
Dates : changement de date vers le 28 et 29 juin (regroupement jeunes déplacé d'une semaine).  
Il y a des TAE de clubs à Clisson et aux Sables d'Olonne.  
Muriel envoie un message aux 2 clubs pour savoir s'ils sont intéressés par l'organisation du Régional TAE. Dans le cas d'une réponse positive le nombre de cibles pouvant être mise en place sur le terrain devra être connue.
  - Réflexion :  
Organisé le régional jeunes sur 2 jours avec intégration des paras sur une journée. A ce jour il n'y a pas de régional pour les paras.  
Remarque : La région compte 97 personnes en situation de handicap, dont environ une douzaine de compétiteurs.
  - Le Tournoi des sirènes :  
Date : 08/03/2025  
L'évènement se déroulera sur une journée, le règlement est à finaliser.  
On restera sur le même fonctionnement : le bar pour le club, et le reste pour le CR.  
A valider si la salle sera gratuite.  
Annie se charge de vérifier la cohérence du budget pour l'organisation.
  - Nouveau Tournoi :  
Organisation à réfléchir pour la saison prochaine, tournoi en double mixte extérieur.  
Voir pour un tirage au sort le jour du concours pour créer les équipes.  
Création d'un groupe de travail pour définir un règlement. Laurent Carlin pilote se groupe.
- Commission communication :  
Mettre sur le site un appel à candidature pour la coupe régionale extérieure.  
Rendre accessible les documents sur le site (cahier des charges, règlement...)  
Mettre une information sur le site pour le double-mixte chez les jeunes, ainsi que sur la page Facebook  
Envoyer le flyer aux entraîneurs et aux présidents de clubs en début d'année par Frédérique.

### 6. Points divers :

- Catherine absente du 21 au 29 décembre.
- Frédérique absente la semaine de Noël.
- Intégration du classement des archers sur le site du CR :  
Catherine se renseigne aussi au niveau de la FFTA puis se mettra en relation avec Florian pour voir s'il accepte de nous aider pour intégration son logiciel.  
Attention il faut générer un classement et enregistrer les archers préinscrits régulièrement (tous les lundis).
- Le prochain CODIR aura lieu le 18 janvier 2025 au CREPS ou à la maison des sports.
  - ⇒ Le CREPS est privilégié.Sandrine réserve la salle de cours dans le bâtiment sportif. On s'arrangera pour le petit déjeuner et le repas.

- Dates des Prochains CODIR en Visio :
  - 18 ou 20 février
  - 18 ou 20 mars
  - 22 ou 24 avril
- Remarques sur les Visios :

Eviter des dates sur les Dimanches et essayer de commencer vers 19H00 maxi.
- En cas d'absence bien penser à faire remonter les points à mettre à l'ordre du jour et les informations à donner au CODIR.

Clôture de la réunion à 22H34

**La Présidente,  
Catherine MIGNE**

**le Secrétaire Général,  
Hervé TEMPLERAUD**

